

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



Comité Stratégique Apicole : Où en est-on?

Juin 2014

Après quelques réunions du CSA (*Comité stratégique Apicole*), actif depuis octobre 2013, une manifestation d'une partie des organismes participants pour dénoncer le laxisme du gouvernement concernant le dossier pesticides, un appel d'autres syndicats à ne pas manifester et enfin un retour à la table de négociation de tout le monde, on peut se demander où en est le CSA. En lisant le point rédigé par France Agrimer en avril dernier, c'est un premier bilan en demi-teinte, avec des évolutions, et des sujets au point mort ou surtout dans l'inconnu.

Des mesures, mais quelles applications?

Des mots, des grands mots, ce bilan d'étape en est plein. Or, **on ne sait rien des applications concrètes**, qui peuvent être très bonnes comme très nuisibles à la profession voir même à l'abeille. La manière dont seront appliqués ces grands principes annoncés, on en sait rien. Prière de faire confiance à nos "représentants" qui communiquent très peu sur le sujet. A ce jour, je ne connais pas d'apiculteurs qui en sache plus, et on s'entend répondre par certains représentants que les rapports de réunions sont

"confidentiels", et même des retours du genre : "vous n'avez qu'à vous faire élire dans vos organisations et représenter la filière si vous n'êtes pas contents"...

Une certaine vision de la démocratie "représentative", qui a du mal à faire ses preuves avec pour exemple l'abstention aux récentes élections européennes de presque 60%... **Il est inadmissible que les apiculteurs, et les citoyens en général n'aient pas accès à ces rapports.** Pour l'instant, aucune organisation syndicale n'a osé diffuser le document en question, je ne sais pour quelles raisons.

Il ne reste donc pour faire un bilan qu'à supposer ce que pourrait être l'action du gouvernement, au risque de se mêler de ce qui ne nous regarde pas, selon nos dirigeants...

Le bilan d'avril 2014

En avril dernier, le gouvernement publiait via France Agrimer un bilan sur le travail effectué par le comité (***voir ici***). Certaines avancées sont à noter, mais d'autres points sont flous et il est très difficile de se faire une idée de ce que donnera l'application de ces bonnes intentions.

Protéger la santé des abeilles

1-Mesurer objectivement l'activité et la santé des colonies

L'apiculture étant à la marge en matière de recherche, l'initiative est plutôt saine. On peut noter en particulier **l'investissement financier effectué en direction de l'ITSAP** (*Institut de l'abeille*), dont les moyens manquent pour travailler. En revanche, on ne voit rien sur une volonté de compiler les

connaissances existantes, qui sont pourtant nombreuses. On notera l'apparition dans le rapport de la publication par l'INRA dans *Sciences...* ...datant d'avant la mise en place du CSA...

Autre point intéressant cependant : **une surveillance sanitaire accrue** annoncée et des moyens alloués. Mais comment concrètement? On ne sait pas. Pour l'instant, on ne connaît pas sur le terrain où ira cet investissement : pas de recrutement prévu d'agents sanitaires, pas de documentation dirigée vers les apiculteurs... Tout cela manque cruellement à ce jour.

L'investissement annoncé dans ce domaine étant de presque 2 Millions d'euros, on espère que l'argent sera bien dépensé.

2-Diminuer l'impact des pesticides sur la santé des colonies

Voilà un sujet primordial. Et dont les avancées sont bien faibles. On nous refait le coup de la publication INRA dans *Sciences*, en affirmant que c'est le CSA qui a fait aboutir l'interdiction du Cruiser datant pourtant de 2012, et le moratoire des 4 néonicotinoïdes antérieur lui aussi aux rencontres du comité.

Dans les points positifs, on notera **une refonte des procédures d'évaluation des pesticides avant leur mise sur le marché**, ce qui est essentiel, puisqu'elle est quasiment nulle aujourd'hui, et effectuée unilatéralement par l'industrie qui veut les vendre (*voir Syngenta qui compte les colonies bourdonneuses comme étant en bonne santé dans ses tests...*).

Du budget pour la recherche également dans ce domaine, ce qui n'est pas à négliger, même si on se demande pourquoi les études existantes ne suffisent pas. Quoi qu'il en soit c'est une avancée.

Le gouvernement a également prit depuis deux mesures dans ce sens récemment, à savoir **l'interdiction d'épandre de jour les pesticides estampillés "abeilles"**, et **interdire les dérogations aux épandages aériens**, si nombreuses qu'elles étaient devenues la règle dans certaines régions. Non sans soulever l'indignation de certains agriculteurs, et de la FNSEA qui affirme pourtant habituellement que si les agriculteurs utilisent des produits dangereux, c'est à l'Etat de faire son travail et de les interdire... Certains ne sont pas à une contradiction près.

3-Lutter contre les maladies et les prédateurs des abeilles

Le frelon asiatique, après s'être étendu sur tout le territoire et donc plus du tout maîtrisable, est classé "espèce exotique envahissante"... Ce qui a un impact nul sur l'apiculture...

Une enquête est lancée sur les mortalité d'abeilles inhabituelles en Ariège et Pyrénées Orientales (*entre 2000 et 5000 ruches selon les sources en 2014*).

A noter les **700 000 Euros d'investissement dans la lutte contre Varroa** (*un des grands problèmes des apiculteurs*). En revanche sur le terrain, comment cela s'applique t il ? S'il s'agit de **subventionner les languettes d'insecticides** pour que tous les apiculteurs les utilisent, cela pose un gros problème : le choix d'un traitement alternatif (*en bio ou en conventionnel*) par l'apiculteur sera clairement abandonné. Si cela comprend **une étude pour**

évaluer les différents traitements et leurs impacts sur les colonies et le varroa, cela peut être une bonne chose. Encore une fois, on n'en sait rien à ce jour.

Un point positif dans ce domaine : **la formation des agents sanitaires et la coordination** de ces derniers sont annoncées.

Faire de la France un des premiers producteurs apicole en Europe

On peut se demander en lisant cet objectif s'il n'aurait pas mieux fallu se fixer celui d'être autonome pour notre consommation de miel. Premièrement pour **rester réaliste** : il nous faut pallier aux 60% d'importation par an, ce qui n'est pas rien. Deuxièmement, si nous souhaitons exporter, **cela signifie que nous refusons aux autres pays leur autonomie alimentaire**, puisque nous souhaitons produire pour eux...

Beaucoup de mesures et beaucoup d'argent dans ce domaine. Si on met à part les "petites mesures", on voit que ce qui est le plus important est en fait ce que faisait France Agrimer antérieurement qui est ré-affirmé ici. Pas vraiment de neuf sur ce point. Entre 2011 et 2013, le plan triennal apicole géré par France Agrimer bénéficiait de 5.5 Millions d'Euros, ce budget semble intégré à celui du Plan de Développement Durable de l'Apiculture par le CSA *(rien n'étant dit clairement sur ce point, je peux donc me tromper)*.

Bref, ce sont en gros **des aides européennes et nationales à l'apiculture**. Aides orientées comme à l'habitude sur l'investissement, la modernisation, voire l'industrialisation de nos pratiques. Modernisation du matériel de transhumance et des bâtiments d'élevage, aide au maintien du cheptel via l'achat de reines et/ou d'essaims. On en appelle donc l'apiculteur à ne surtout

pas être autonome en élevage, et à faire grossir son exploitation. Au delà, c'est clairement une concurrence déloyale envers ceux d'entre nous qui souhaitent rester dans une pratique artisanale, respectueuse de l'abeille, et qui n'ont pour le coup aucune chance de toucher un sous, pour peu qu'ils le souhaitent. **Si ces pratiques se systématisent, le miel industriel subventionné arrivera moins cher au consommateur que le miel artisanal produit localement mais non subventionné...** ...comme c'est le cas pour les légumes, le lait, et quasiment tous les produits de l'agriculture française...

Nous sommes ici dans une optique de promotion de l'apiculture industrielle, telle que nous la connaissons déjà en agriculture. Lorsque l'on voit le résultat sur nos collègues agriculteurs, avec une dépendance économique à l'Europe qui se termine pour un d'entre eux, tous les deux jours, par un suicide, nous avons du soucis à nous faire...

Un point à relever, positif celui-là : **une aide concernant les analyses de qualité du miel**, ce qui peut nous aider à y voir plus clair sur ce que ramènent nos abeilles à la ruche.

L'apiculture, pilier de l'agro écologie

Le terme agro écologie, véritable étendard publicitaire de Stéphane Le Foll, est très clairement galvaudée par le gouvernement. L'agroécologie est définie sur Wikipédia de la manière suivante :

"Les tenants de l'agroécologie se défendent d'une approche uniquement technique ou techniciste ; ils prônent une approche globale (holistique), la reconnaissance des savoirs et savoir-faire

paysans, et une valorisation des synergies et de la diversité (utilisation respectueuse des ressources offertes localement par la nature, via le biomimétisme éventuellement, c'est-à-dire en "copiant" la nature pour ce qui concerne les processus intéressants pour l'agriculture).

La démarche vise à (ré)associer ou (ré)concilier le développement agricole à la protection de l'environnement et à la biodiversité (sauvage et domestique) ; en passant par des opérations de renaturation le cas échéant.

Il s'agit souvent aussi de faire évoluer une agriculture à orientation quantitative vers une agriculture plus qualitative, ce qui implique un changement de buts et de moyens. Une dimension de commerce de proximité est souvent présente."

Promouvoir cette pratique, et en parallèle soutenir des projets tels que les 1000 vaches, ou encore l'aéroport de Notre Dame Des Landes, tient de la schizophrénie ou de l'hypocrisie...

Pas de révolution donc dans ce domaine, comme on pouvait s'y attendre. Soutient à des projets locaux de test en la matière, guide de "bonnes pratiques", tenant plus à concilier productivisme et biodiversité qu'à réellement faire un choix entre les deux, pourtant antagonistes.

Quel bilan?

Bilan très mitigé, donc. On voit qu'un réel effort est fait sur le côté recherche et sur le plan sanitaire. En revanche, on copie des recettes issues de la PAC qui ont prouvé leur incapacité à gérer l'agriculture depuis des lustres.

Sur le sujet des pesticides, quelques avancées qui limiteront la casse à court terme. On ne peut pas s'en plaindre, mais ce n'était pas l'ambition annoncée au départ par le gouvernement et le ministre de l'agriculture.

Enfin, le plus gros point noir selon moi reste l'accès aux rapports du comité interdit aux apiculteurs et aux citoyens. Les prochains rendez-vous seront après l'été, d'ici là, nous tenterons de faire une bonne saison apicole.